

2° Il faut observer toutefois que les écrivains du Nouveau Testament, se servant d'une langue qui n'était point leur langue maternelle, n'ont pas toujours parlé un grec très pur : on rencontre chez eux des incorrections. Il faut remarquer, de plus, pour l'intelligence des Saintes Écritures, que l'Ancien Testament lui-même, dont le style est en général si admirable, ne répond pas, comme composition littéraire, à l'idéal des peuples de l'Occident.

« Notre littérature, issue de la Grèce et de Rome, a pour caractère spécial la recherche et l'amour de l'unité, unité qui ne marque pas seulement l'ouvrage de sa vigoureuse empreinte, mais qui s'empare, en quelque sorte, de l'écrivain lui-même, lui communique un style partout identique, une marche régulière, si bien qu'une œuvre patiemment élaborée durant des années de travail semble, le plus souvent, avoir été coulée d'un seul jet, d'un seul morceau. Voilà l'unité. Mais l'Orient, sauf le cas où le contact avec la littérature étrangère a modifié ses allures, l'Orient a compris tout autrement l'écrivain et son œuvre. Il ne lui a demandé ni l'unité de plan, ni l'unité de composition, ni l'unité d'effet...

» Un livre est pour lui une série de documents plus ou moins reliés ensemble, réunis à des époques très diverses de la vie de l'écrivain; fragmentaires le plus souvent; de style très disparate, soit que l'auteur ait varié son langage à dessein, soit plutôt que les circonstances, l'âge, le hasard, aient influé sur sa manière de concevoir et de dire. Avec ces procédés, les répétitions... sont inévitables. Un récit se trouve raconté deux ou trois fois avec des détails plus ou moins variés; quant à polir toutes ces aspérités, quant à concilier les divergences [apparentes], l'homme de l'Orient n'y songera pas un instant... Voilà les mœurs littéraires de l'Orient...

» La Bible est un livre tel que le comprend l'Orient. L'unité rigoureuse [de composition] y fait défaut. Prenez les

sur tous les écrivains sacrés, des aperçus sur leur mission, des critiques sur leur manière d'écrire, des analyses littéraires de leurs meilleurs morceaux historiques, poétiques, oratoires, in-12, Paris, 1861, etc.

prophètes, prenez les livres proverbiaux, prenez les Psaumes, prenez même les livres historiques, vous constaterez ce que je viens de dire (1). »

CHAPITRE PREMIER.

DE L'INSPIRATION.

7. — Importance de la question de l'inspiration.

La question de l'inspiration est très importante, et elle mérite d'être soigneusement étudiée pour elle-même et à cause des nombreuses attaques dont les Livres Saints sont aujourd'hui l'objet. Il est nécessaire de connaître le plus exactement possible en quoi consiste l'inspiration et quelle en est l'étendue, afin de ne point l'exagérer d'une part ni trop la restreindre de l'autre. Nous traiterons en deux articles : 1° de la nature de l'inspiration, 2° de l'étendue de l'inspiration (2).

ARTICLE I.

De la nature de l'inspiration.

Origine du mot inspiration. — Sa définition. — Ses effets sur l'écrivain inspiré. — Preuves de l'existence de l'inspiration.

8. — L'inspiration, caractère distinctif des Saintes Écritures.

Ce qui distingue les Saintes Écritures de tous les autres livres, c'est qu'elles sont certainement *inspirées*. Les définitions des papes et des conciles œcuméniques contiennent

(1) L'abbé Vollot, *Devoirs de la critique envers la Bible, Correspondant* du 25 février 1869, p. 690-691.

(2) Cf. Franzelin, *Tractatus de divina traditione et Scriptura*, Rome, 1870; 2^e édit., 1875. — Lamy, *Introductio in Sacram Scripturam*, pars prima, introductionem generalem complectens, Malines, 1866. — Glaire, *Introduction historique et critique aux livres de l'Ancien et du Nouveau Testament*, t. I.

aussi, infailliblement, la vérité, parce qu'elles ont été rédigées avec l'assistance du Saint Esprit qui a prévenu toute erreur ; mais il n'existe point d'autres monuments inspirés que les Saintes Écritures (1).

9. — De l'origine du mot inspiration.

Le mot *inspiration* est tiré de la Vulgate, II Petr., I, 21 et II Tim., III, 16. *Omnis prophetia Scripturæ propria interpretatione non fit. Non enim voluntate humana allata est aliquando prophetia, sed, SPIRITU SANCTO INSPIRATI* (ὑπὸ Πνεύματος ἁγίου φερόμενοι), *locuti sunt sancti Dei homines*, II Petr., I, 20-21. Φέρεσθαι peut signifier seulement être porté à quelque chose ; φέρειν a dans Plutarque et dans d'autres auteurs grecs la signification d'influer, de porter quelqu'un à quelque chose (2). Mais cette impulsion, cette influence, la Vulgate l'a déterminée, d'après le sens traditionnel, en se servant, pour rendre le mot grec, de l'image renfermée dans le mot *inspirare*, souffler dans, porter, faire entrer quelque chose en soufflant dans l'intérieur d'un objet, comme quand Columelle, parlant d'un remède, dit : *facit idem trita sepiæ* (sèche, mollusque) *testa et per fistulam ter die oculo inspirata* (I, VI, c. 17). Dans le sens méthaphorique, *inspirare* se dit des sentiments : *inspirare fortitudinem* (Quinte-Curce) ; *inspirare iram, misericordiam* (Quintilien). Nous lisons encore dans Columelle (I, III, c. 10) : *Videmus hominibus inspiratam, velut aurigam reatricemque membrorum, animam*. Si le texte original de S. Pierre ne nous offre pas l'image renfermée dans le mot *inspiratio*, nous la trouvons formellement dans S. Paul, de sorte que l'expression est véritablement biblique, non pas seulement quant au sens et à l'idée, mais aussi quant au mot. Πᾶσα γραφή θεόπνευστος, dit S. Paul, II Tim., III, 16. Πνέω, d'où vient θεό-πνευστος, se traduit proprement par *inspirare* : *Omnis Scriptura, divinitus inspirata*, traduit mot à mot la Vulgate.

(1) Franzelin, *De traditione et Scriptura*, 1870, p. 309.

(2) Les Pères grecs emploient θεοφερέσθαι dans le sens d'*inspirer* ; *Philosophoumena*, I, IV, n° 28, éd. Duncker, p. 88.

10. — Erreurs des hérétiques sur l'inspiration.

Tous les chrétiens admettent que l'Écriture est inspirée, quoiqu'ils ne soient pas tous d'accord sur l'étendue de l'inspiration. Les Anoméens furent les premiers hérétiques qui la nièrent. Les anciens protestants, faisant de l'Écriture Sainte la seule règle de foi, donnèrent à l'inspiration une étendue exagérée. Hugo Grotius commença à s'écarter de ce sentiment en restreignant l'inspiration de telle sorte qu'elle garantît simplement d'erreur les écrivains sacrés. Spinoza en nia l'existence. Les rationalistes de nos jours la rejettent de façons diverses.

11. — Définition de l'inspiration.

Pour bien comprendre ce qu'est l'inspiration, il faut distinguer le *mouvement pieux*, l'assistance du Saint Esprit, l'*inspiration* proprement dite et la *révélation*.

1° Le *mouvement pieux* est un secours ordinaire par lequel Dieu meut, porte un auteur à écrire, en secondant les efforts qu'il fait pour ne pas s'écarter de la vérité, mais sans lui donner aucune assurance d'infailibilité. On cite comme favorisé de ce secours l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ*.

2° L'*assistance* du Saint Esprit est le secours par lequel l'Esprit Saint surveille et au besoin dirige l'écrivain dans l'usage de ses facultés, de manière à ne lui laisser commettre aucune erreur. C'est ce secours que Jésus-Christ a promis au Souverain Pontife et à son Église et qui les rend infaillibles dans leurs décisions solennelles.

3° Ce secours est plus négatif que positif, tandis que l'inspiration est positive. Dans l'assistance, la détermination à écrire ne vient pas de Dieu ; dans l'inspiration, au contraire, elle vient de lui et il est par conséquent l'auteur principal. L'*inspiration* proprement dite est donc « un secours surnaturel qui, influant sur la volonté de l'écrivain sacré, l'excite et le détermine à écrire, en éclairant son entendement de manière à lui suggérer au moins le fonds de ce qu'il doit dire. » (Glaire). Le mot θεόπνευστος, employé par S. Paul pour désigner l'inspiration, nous en fait bien comprendre la nature :

1. L'acte des hommes eux-mêmes qui prétendent que le Dieu 3
Dieu n'était pas la même nature que son Dieu

l'écrivain inspiré est *soufflé par Dieu*. L'inspiration implique par conséquent : 1° une détermination surnaturelle de la *volonté* à écrire, par une excitation explicite, comme par exemple, Exod., xvii, 14; Isa., viii, 1, ou même par une excitation inconsciente, comme cela paraît vraisemblable pour le second livre des Machabées et pour l'Évangile de S. Luc; — 2° Une illumination de l'intelligence par laquelle le Saint Esprit ou *révèle* à l'écrivain ce qu'il ignore, ou bien lui suggère ce qu'il doit mettre en œuvre parmi les choses qui lui sont déjà connues, ou au moins l'assiste de telle sorte que l'écrivain évite toute erreur dans les choses qu'il sait et ne dise que ce que Dieu veut et comme il le veut; — 3° Une influence sur le choix des mots et l'ordre des pensées, soit en les dictant, soit en les surveillant et en aidant l'auteur pour que rien de faux ne s'introduise dans son œuvre.

4° La *révélation*, dans le sens propre, est la manifestation surnaturelle d'une vérité jusqu'alors inconnue à celui à qui elle est manifestée. Ainsi, c'est par révélation que les prophètes ont connu l'avenir, qu'Isaïe, par exemple, a appris que le Messie naîtrait d'une Vierge, etc. Tout ce que les auteurs inspirés n'ont pu connaître par des voies et des moyens naturels leur a été révélé. — 1° De ce que nous venons de dire, il résulte que, quoique les Livres Saints contiennent des vérités révélées, tout ce qu'ils contiennent n'est pas *révélé* dans le sens rigoureux du mot, bien que tout soit *inspiré*. De même tout ce qui est révélé n'est pas contenu dans les livres inspirés, parce que plusieurs vérités révélées n'ont pas été écrites dans la Bible, mais ont été conservées par la *tradition*. *Supernaturalis revelatio*, dit le concile du Vatican (Sess. III, *Const. dogm. c. II*), *secundum universalis Ecclesie fidem, a sancta Tridentina Synodo declaratam, continentur in libris scriptis et sine scripto traditionibus*. La *tradition* est la parole de Dieu non écrite que les Apôtres ont reçue de la bouche de Jésus-Christ, qu'ils ont transmise de vive voix à leurs disciples et qui est venue à nous par l'enseignement de l'Église. — 2° La révélation diffère aussi de l'inspiration en ce que la première peut être faite exclusivement pour celui qui la reçoit, tandis

que la seconde a toujours pour but la communication de ce qui est inspiré aux autres. — 3° L'inspiration n'est donc pas toujours nécessairement une révélation; elle est plus qu'une simple assistance, elle est, à plus forte raison, plus qu'un mouvement pieux.

5° L'inspiration, étant un fait surnaturel et non naturel, n'est pas directement du domaine de la critique humaine et elle doit être constatée par l'Église. Il faut donc que les livres inspirés soient reconnus comme tels par l'autorité de l'Église : *Sub nomine SCRIPTURÆ intelligimus libros ab auctoribus sacris, afflante Deo, conscriptos et qua tales ab Ecclesia receptos* (Lamy) (1).

12. — Opinions sur la nature de l'inspiration.

1° Le simple mouvement pieux, ne garantissant pas l'infailibilité de celui à qui il est accordé, ne peut suffire pour constituer l'inspiration de la Sainte Écriture. De tout temps les chrétiens ont admis d'un commun accord qu'il avait fallu aux écrivains sacrés plus que cette impulsion. Quelques-uns néanmoins ont pensé que l'*acceptation postérieure d'un écrit par l'Esprit Saint* pouvait lui donner le titre d'inspiré; mais cette acceptation est insuffisante, car elle n'implique aucune influence sur la composition de l'écrit. Les Facultés de Louvain et de Douai censurèrent en 1587 et 1588 la troisième proposition des jésuites Lessius et Hamelius (1585) ainsi conçue : *Liber aliquis, qualis est fortasse secundus Machabæorum, humana industria sine assistentia Spiritus Sancti scriptus, si Spiritus Sanctus postea testetur ibi nihil esse falsum, efficitur Scriptura Sacra*. C'est là ce que l'on a appelé l'*inspiration consé quente*, mais il est clair qu'il n'y a pas là du tout d'inspiration. Lessius lui-même expliqua plus tard sa proposition; il assura qu'il ne l'avait jamais enseignée et déclara en particulier qu'en citant le second livre des Machabées, il n'avait rien affirmé sur le fait mais avait voulu uniquement soutenir une simple possibilité au point de vue théorique. Sa pro-

(1) Cf. S. Gregor. M., *Præf. in Job*, I, 2, t. LXXV, col. 517.

position est inadmissible, même avec ces restrictions (1), et elle ne peut être défendue après la décision du concile du Vatican, sur la nature de l'inspiration, que nous allons rapporter à la fin de ce numéro.

2° Quelques théologiens ont soutenu également que l'assistance suffisait pour constituer l'inspiration : 1° en considérant l'assistance comme un secours surnaturel qui préserve d'erreur l'écrivain, abandonné d'ailleurs à lui-même, tant pour la détermination qu'il prend d'écrire que dans le choix du sujet qu'il traite ; 2° en exigeant de plus la condition que le Saint Esprit acceptât le livre comme sien. On a appelé cette espèce d'inspiration *concomitante*. — Ce n'est pas la véritable inspiration, telle que l'entend l'Église. Aussi les théologiens rejettent-ils l'opinion suivante de Bonfrère : *Hoc modo potest Sanctus Spiritus scriptorem hagiographum dirigere, ut in nullo eum errare fallive permittat, cum enim præsciât quid ille scripturus sit, ita ei adstat ut sicubi videret eum erraturum, inspiratione sua illi esset adfuturus* (2). Le défaut de cette notion de l'inspiration, comme à plus forte raison de la précédente, c'est de réduire l'inspiration à quelque chose de négatif. La véritable inspiration n'est ni conséquente ni concomitante, mais *antécédente*, comme on l'a appelée, et positive. L'impulsion à écrire, provenant de Dieu, est nécessaire pour constituer l'inspiration ; sans cela le livre sacré ne serait pas θεόπνευστος, ὑπὸ Πνεύματος ἁγίου φερόμενος, et il n'aurait pas Dieu pour auteur principal (3).

(1) Sur l'histoire de la censure des propositions de Lessius, voir *Études religieuses*, décembre 1864, t. V, p. 582-586.

(2) *Prælect. in totam S. S.*, c. VIII, sect. 3.

(3) « Quemadmodum superfluum in inspirationis notionem elementum inducunt qui eam cum revelatione confundunt, ita e contra inadæquatam ejus conceptum sibi fingunt, qui eam in adstantia tantum, uti vocant, *negativa*, aut etiam in *subsequenti Spiritus Sancti testimonio consistere* opinantur : divina enim Sacræ Scripturæ inspiratio actualem Spiritus Sancti in intellectum et voluntatem scriptoris influxum et positivam supernaturalem operationem involvit, qua fit, ut hagiographus, quamvis res scribendas aliunde compertas habeat, ea tamen omnia et sola scribat quæ Deus vult. » Ubaldi, *Introductio in Sacram Scripturam*, Rome, 1877-1879, t. II, p. 103.

3° Ce qui fait par conséquent qu'un livre est inspiré, c'est qu'il a Dieu pour premier auteur et qu'il a été écrit, par un homme, sous l'impulsion de Dieu. Le cardinal Franzelin a exprimé, dans une formule très nette, quelle est l'essence de l'inspiration, la part qu'a Dieu dans l'Écriture et la part de collaboration que lui apporte l'homme inspiré : *Deus est AUCTOR Scripturarum per conscriptores humanos*. Le concile du Vatican a expliqué et précisé la notion de l'inspiration, comme ne l'avait fait avant lui aucun concile, dans sa session III° : « Supernaturalis revelatio, secundum universalis Ecclesiæ fidem, a Sancta Tridentina Synodo declarata, continetur in libris scriptis et sine scripto traditionibus, quæ ipsius Christi ore ab Apostolis acceptæ, aut ab ipsis Apostolis, Spiritu Sancto dictantæ, quasi per manus traditæ, ad nos usque pervenerunt (1). Qui quidem Veteris et Novi Testamenti libri, integri cum omnibus suis partibus, prout in ejusdem Concilii decreto recensentur, et in veteri vulgata latina editione habentur, pro sacris et canonicis suscipiendi sunt. *Eos vero Ecclesia pro sacris et canonicis habet, non ideo quod sola humana industria concinnati, sua deinde auctoritate sint approbati; nec ideo duntaxat, quod revelationem sine errore contineant; sed propterea quod, Spiritu Sancto inspirante conscripti, Deum habent auctorem, atque ut tales ipsi Ecclesiæ traditi sunt.* » (*Const. dogm.*, c. II).

13. — Effets de l'inspiration sur les auteurs inspirés.

Nous avons examiné la nature de l'inspiration en elle-même, il faut examiner aussi quels effets elle produit sur l'écrivain inspiré : 1° Elle lui laisse généralement le *libre exercice de ses facultés*, excepté dans certaines extases prophétiques, n° 898. *Charisma inspirationis ad scribendum*, dit le cardinal Franzelin, p. 308, *non complectitur velut elementum essentielle, sive extasim mentis, sive suspensionem libertatis* (2).

2° Les écrivains sacrés font donc usage de leur *mémoire*

(1) Conc. Trid. Sess. IV, *Decr. de Can. Script.*

(2) Voir, inter opera S. Basilii, *Comm. in Isa.*, n° 5, t. XXX, col. 126; Bonfrère, *Præloquia*, c. 8, sect. 2-4. Cf. S. Thom., 2^a 2^a, q. 173, a. 3, ad 4.

pour se rappeler les choses qu'ils ont vues ou qu'ils ont apprises. *Ut quisque meminerat, eos explicasse manifestum est*, dit S. Augustin, en parlant des évangélistes (n° 20).

3° Il n'est pas même nécessaire, pour qu'un auteur soit inspiré, qu'il ait conscience de son inspiration. *In inspiratione ad scribendum*, dit le cardinal Franzelin (p. 308-309), *non videtur quidem essentialia ut homo cognoscat se esse a Deo inspiratum. Non tamen, ajoute-t-il à bon droit, facile concedendum est, reipsa alicui ex sacris scriptoribus suam inspirationem fuisse incomptam* (1). *Per se patet, nostræ fidei de facto inspirationis non minus constare posse per revelationem illius à Christo vel Apostolis promulgatam, etiamsi factum ipsi homini inspirato non fuisset compertum.*

14. — Preuves de l'inspiration des Livres Saints.

1° L'inspiration de la Sainte Écriture est une vérité de foi. Nous lisons dans la Bulle *Cantate Domino* d'Eugène IV : *Unum atque eundem Deum Veteris et Novi Testamenti, hoc est Legis et Prophetarum atque Evangelii, profitetur auctorem [Romana Ecclesia], quoniam eodem Spiritu Sancto inspirante, utriusque Testamenti Sancti locuti sunt* (2). Le concile du Vatican définit expressément l'inspiration des Livres Saints : « Si quis Sacræ Scripturæ libros integros, cum omnibus suis partibus, prout illos sancta Tridentina Synodus recensuit, pro sacris et canonicis non susceperit aut eos divinitus inspiratos esse negaverit, anathema sit » (3).

2° Nous trouvons dans le Nouveau Testament, plusieurs preuves de l'inspiration de la Sainte Écriture. S. Pierre attribue expressément au Saint Esprit les paroles de David, Act., I, 16; S. Paul, celles d'Isaïe, Act. xxviii, 25, et de Jérémie, Heb., x, 15-16; cf. Matth., xxii, 43. S'exprimant d'une manière plus générale dans sa seconde Epître, le prince des

(1) Cf. Joa., xi, 49-52. Vide Suarez, *De Fide*, disp. v, sect. III, n° 15; disp. viii, sect. IV, n° 2, 6; Bonfrère, *Præloq.*, c. viii, sect. 6.

(2) Voir d'autres preuves dans Denzinger, *Enchiridion symbolorum et definitionum*, 295-386.

(3) Canones, II, *De Revelat.*, can. iv. Cf. le ch. II, de la constitution dogmatique, dans la partie rapportée n° 12.

Apôtres écrit : *Spiritu Sancto inspirati locuti sunt sancti Dei homines*, II Pet., I, 21, n° 9. Ce passage établit l'inspiration de tout l'Ancien Testament. Il en est de même de celui de S. Paul, II Tim., III, 16 : *Omnis Scriptura, divinitus inspirata, utilis est...* Ces dernières expressions méritent d'être examinées en détail.

Nous avons déjà dit, n° 9, que le mot θεόπνευστος caractérise si bien l'inspiration, que c'est de là qu'est venu par la Vulgate le nom même d'inspiration. Le texte grec, πᾶσα γραφή θεόπνευστος, est, d'après la plupart des commentateurs, plus fort que notre traduction latine, pourtant si expressive. Celle-ci ne fait du mot principal qu'un qualificatif, au lieu d'en faire une proposition complète : *Omnis Scriptura, divinitus inspirata, utilis est*, etc. Le texte grec reçu et la plupart des manuscrits doivent se traduire : *Omnis Scriptura est divinitus inspirata et utilis*, etc., parce qu'*inspirée et utile* sont unis par la conjonction καί, et. Ainsi Origène dit expressément : πᾶσα γραφή θεόπνευστος οὐσα, ὠφέλιμος ἐστὶ (1). S. Paul a donc voulu faire ressortir particulièrement l'expression *inspirée*.

Le mot θεόπνευστος est un adjectif passif, comme le prouve d'ailleurs suffisamment sa composition. S. Paul ne l'a pas inventé. Il était usité chez les auteurs profanes, dans un sens analogue, très déterminé et très précis, celui d'*inspiré de Dieu*; ainsi θεόπνευστος σοφία dans Phocylide, τοὺς δεινούς τοὺς θεοπνεύστους dans Plutarque (2). Le syriaque traduit très bien le sens : *Quod a Spiritu scriptum est*.

Nous lisons dans l'Ancien Testament un passage analogue à celui de S. Paul. Il y est question des faux prophètes, mais il indique néanmoins ce qu'est le vrai prophète, puisqu'il en donne la définition; Osée, ix, 7, appelle le prophète, 'isch hârôûakh, ἄνθρωπος ὁ πνευματοφόρος (Septante), *virum spiritualem* (Vulgate), « l'homme de l'Esprit, » c'est-à-dire, *vir quem agit et in quem agit Spiritus Sanctus* (Card. Franzelin, *De Trad. et Script.*, p. 291).

(1) Orig., *Hom.* XIX, t. XII, col. 920.

(2) Phocylide, 121; Plutarque, *Moral. Plac. philosoph.*, v, 2, 2; éd. Didot, t. IV, p. 1105.

Ce qui est inspiré, d'après S. Paul, c'est l'Écriture Sainte et toute l'Écriture Sainte. Le mot *γραφή*, *Scriptura*, désigne certainement les Livres Saints. Ce mot est plus spécifique que *γράμματα*, *litteræ*, de même que *θεόπνευστος*, *inspirata*, est plus explicite qu'*ἅγιος*, *saint*, les deux mots employés au verset 15. Πᾶσα γραφή ne signifie pas *tota Scriptura*, comme l'a traduit à tort Bèze, s'écartant sans raison des règles ordinaires de la grammaire, mais *omnis Scriptura*, comme l'a traduit S. Jérôme : toute Écriture, sans article, c'est-à-dire distributivement, et non pas seulement collectivement ; tout ce qui porte le nom d'Écriture, toutes les parties et chacune des parties de ce qu'il a appelé, au verset 15, les Saintes Lettres (1). Ainsi, d'après S. Paul, tous les livres qui composent la Sainte Écriture sont inspirés de Dieu.

Le Nouveau Testament ne renferme pas de témoignage direct de sa propre inspiration (excepté pour l'Évangile de S. Luc, I Tim., v, 18, et pour les Épîtres de S. Paul, II Petr., III, 16, et, d'après plusieurs, pour l'Apocalypse, Apoc., I, 10, 11 ; XXII, 18). Mais les Apôtres étaient les interprètes du Saint Esprit comme les prophètes (voir Eph., III, 5 ; I Cor., II, 10 ; II Cor., v, 20 ; I Cor., VII, 25, 40 ; XIV, 37 ; I Petr., I, 12) ; aussi la tradition, précédant la définition de l'Église, a-t-elle toujours été unanime à reconnaître leur inspiration, et à attribuer une origine divine aux écrits du Nouveau comme à ceux de l'Ancien Testament (2).

(1) Voir S. J. Chrys., *Hom. IX in Ep. II ad Tim.*, n° 1, t. LXII, col. 650.

(2) 1° Pour la divinité de l'Écriture en général, on peut voir S. Clément romain, qui l'appelle τὰς γραφὰς τὰς ἀληθεῖς, τὰς διὰ τοῦ Πνεύματος τοῦ ἁγίου, *Scripturas veras, datas per Spiritum Sanctum*, I Cor., XLV, 1, édit. Harnack, t. I, p. 74-75 ; S. Polycarpe, *Philip.*, n° 7 ; *ibid.*, t. II, p. 122 ; S. Iren., *Proœm.*, l. I, n° 1, t. VII, col. 438 ; S. Theoph., *Ad Autolyce.*, III, 11, t. VI, col. 1138 ; Caius, *Dialog. cum Procl. Mont.*, ap. Euseb., H. E., l. III, 28, t. XX, col. 273 ; Clem. Alex., *Stromat.*, II, 2, t. VIII, col. 938 ; Lactant., *Div. Inst.*, v, 1, 2 ; VI, 21 ; VII, 1 ; t. VI, col. 550, 555, 714, 735 ; Eusèbe, *H. E.*, v, 28, t. XX, col. 512 ; S. Aug., *De Civ. Dei*, XI, 3, t. XLI, col. 318.

2° Pour l'Ancien Testament, S. Clément, pape, dit en citant S. Jean : καθὼς τὸ Πνεῦμα τὸ ἅγιον περὶ αὐτοῦ ἐλάλησεν, prout Spiritus Sanctus de eo locutus est, I Cor., XVI, 2, p. 30-31. Voir aussi I Cor., XIII, 1, p. 26-27 ; VI, 3, p. 92-93, et S. Justin, *Dialog. cum Trypho.*, XXIX, XXXII, XXXIII ;

3° L'inspiration de toutes les parties de la Bible ne peut être rigoureusement démontrée que par l'autorité de l'Église, contrairement à l'opinion des protestants qui veulent l'établir par les caractères intrinsèques des Livres Saints. L'excellence de la doctrine qu'ils contiennent, la pureté de la morale qu'ils enseignent, les idées nouvelles et d'un ordre supérieur qu'ils exposent, le langage dont ils se servent, tout cela est digne des écrits inspirés et mérite d'être considéré comme une confirmation de leur origine divine, mais ne saurait être regardé comme une démonstration véritable de leur inspiration.

4° Le mot d'*inspiration*, en grec *ἐπιπνοια*, est rarement employé dans les premiers siècles, mais on le trouve quelquefois. S. Justin, *Cohort.*, t. VI, col. 264, dit des Livres Saints : ἦν (ἱστορίαν) ἐκ τῆς θείας ἐπιπνοίας γέγραφε. Le proconsul Saturnin demande au martyr Speratus : *Qui sunt libri quos adora-*

t. VI, col. 538, 543, 546 ; S. Iren., II, 30, n° 6, t. VII, col. 818 ; S. Theoph., *Ad Autolyce.*, II, 9, 33, 34, t. VI, col. 1063, 1106 ; Tertull., *Adv. Jud.*, c. 2, t. II, col. 599 ; *Adv. Hermog.*, XXIX, t. II, col. 223 ; Origen., *Contra Cels.*, v, 60 ; τὰ Βιβλία θεῖα γέγραφαί Πνεύματι, t. XI, col. 1276, et le livre IV ; S. Hippol., *Adv. Jud.*, II ; *Adv. Noet.*, XI, t. XI, col. 788 et 820 ; Eusèbe, *Dem. Evang.*, I, 4 ; II, 1 ; III, *Proœm.*, t. XXI, col. 41, 97, 164.

3° En faveur de l'autorité et de la divinité du Nouveau Testament, nous devons citer surtout un des plus anciens écrits chrétiens, la lettre de S. Barnabé ; à la fin du ch. IV, elle rapporte un texte de S. Matthieu, XXII, 14, en le faisant précéder des mots ὡς γέγραπται, qui désignent, dans le langage des Pères, les passages de la Sainte Écriture dont l'autorité est regardée comme divine. *Patrum Apostolicorum opera*, édit. Gebhardt, 1878, t. II, p. 20. Cette expression de la lettre de S. Barnabé est si décisive, que les ennemis des Livres Saints prétendaient que les mots *sicut scriptum est* avaient été interpolés par le traducteur latin. Mais leur hypothèse n'est plus soutenable aujourd'hui, depuis que la découverte du texte original de l'épître a démontré l'authenticité des mots contestés. Un autre témoignage non moins fort est celui de l'homélie connue sous le nom de 11^e lettre de S. Clément, pape, aux Corinthiens. L'Évangile de S. Matthieu, IX, 13, y est cité sous le nom d'Écriture : ἑτέρα γραφή λέγει, *alia Scriptura ait*, II, 4, édit. Gebhardt, p. 114. S. Théophile d'Antioche, *Ad Autolyce.*, l. III, 14, t. VI, col. II, 11, appelle les épîtres de S. Paul θεῖος λόγος, c'est-à-dire, Écriture inspirée. Voir aussi S. Iren., III, 11, t. VII, col. 905 ; Tertull., *De Pud.*, 19, t. II, col. 1017 ; Origen., *Contra Cels.*, IV, 1 sq., t. XI, col. 1028, où il s'occupe *ex professo* de l'inspiration. Cf. Mgr Ginoulhiac, *Les Origines du Christianisme*, t. I, p. 164 sq.

tis legentes? Le saint lui répond : *Quatuor Evangelia Domini nostri Jesu Christi, et Epistolas S. Pauli Apostoli et omnem divinitus inspiratam doctrinam.* (Acta Sanct. Boll. 17 Julii, p. 214.)

ARTICLE II.

De l'étendue de l'inspiration.

§ I. — DE L'ÉTENDUE DE L'INSPIRATION QUANT AUX MOTS.

Notion de l'inspiration verbale. — Dieu n'a pas inspiré verbalement la Sainte Écriture. — Cas où il faut admettre l'inspiration verbale. — Des erreurs matérielles qui ont pu se glisser dans la transcription des Livres Saints.

15. — Notion de l'inspiration verbale.

L'Église, qui a défini la nature de l'inspiration, n'en a pas déterminé l'étendue dans les détails. C'est un point à discuter entre théologiens.

On distingue l'inspiration *verbale* et l'inspiration *non verbale*. *Sunt nonnulli qui dicunt omnia, non solum res et sententias, sed et singula S. Scripturæ verba, usque ad minimos apices, fuisse a Spiritu sancto dictatos* (Knoll, *Theol. gener.*, p. 299). C'est là ce qu'on appelle l'inspiration verbale.

L'inspiration non verbale est celle qui consiste dans l'inspiration des choses, mais non pas précisément des mots. On peut la définir avec Knoll et Klüpfel : *Speciale adjutorium, quo Deus scriptores sacros ad scribendum excitat, eisdem veritates absconditas revelat, aut si aliunde cognitæ sint, eis manifestat quibus potissimum cum adjunctis rem efferri oporteat, assistitque ac dirigit ne in scribendo errent* (Knoll, *ib.*, p. 301).

L'inspiration proprement dite est donc nécessaire pour le fond des choses, mais la simple assistance suffit pour la forme et l'élocution, si l'on se contente d'admettre l'inspiration non verbale dans les Saintes Écritures (1).

(1) M. Ubaldi résume toute la thèse de l'étendue de l'inspiration dans la proposition suivante : « Divina Sacrarum Scripturarum inspiratio non est coarctanda ad solas partes dogmaticas vel cum dogmate conjunctas, sed ad omnes et singulas partes extendenda, ita tamen, ut solæ res, sententiæ et conceptus a Spiritu Sancto repetendi sint,

15 bis. — Dieu n'a pas inspiré verbalement la sainte Écriture.

Plusieurs raisons établissent que l'inspiration verbale, entendue dans le sens d'une révélation ou d'une dictée des mots, n'est pas nécessaire dans les écrivains sacrés. 1° La Providence ne fait que des choses nécessaires ou utiles. Or, le choix des mots, que les facultés naturelles de l'écrivain lui permettaient de faire, n'exigeait pas l'intervention directe de Dieu. *Dici nequit a Spiritu Sancto ademptum fuisse Apostolis aut Prophetis rationis, memoriæ, judicii usum; hæc igitur omnia scribendo adhibuerunt* (1).

2° La *variété du style*. Il est incontestable que le caractère de l'écrivain se manifeste dans les écrits inspirés. *De Isaia sciendum*, dit S. Jérôme (*Præf. in Is. et Jer.*) *quod in sermone suo disertus est, quippe ut vir nobilis et urbanæ eloquentiæ, nec habens quidquam in eloquio rusticitatis admixtum*. Au contraire, *Jeremias sermone quidem apud Hebræos Isaia et Osee et quibusdam aliis prophetis videtur esse rusticior, sed sensibus par, quippe qui eodem Spiritu prophetaverit. Porro simplicitas eloquii a loco ei in quo natus est, accidit, fuit enim Anathotites, qui est usque hodie viculus* (2). Ces paroles de S. Jérôme supposent visiblement que Dieu n'a pas inspiré tous les mots dont se sont servis les prophètes. Dès lors que le caractère particulier de l'écrivain sacré se manifeste dans ses écrits, que le style des différents livres de l'Ancien et du Nouveau Testament est complètement différent, qu'il y a dans le Nouveau Testament des fautes de grec, et qu'il est écrit en une langue un peu barbare, il faut en conclure que Dieu, en inspirant le fond des livres sacrés, n'en a pas dicté tous les mots (3).

verba autem ac forma sermonis, quo hæc expressa sunt, ingenio scriptoris fuerint relicta. » *Introductio in Sacram Scripturam*, 1877-1879, t. II, p. 108.

(1) Marchini, *De Divinitate Sacrorum Bibliorum*, 1874, p. 84.

(2) « Isaias prophetis aliis eloquentior extitit, dit aussi S. Grégoire le Grand, quia nec, ut Jeremias Anathotites, nec, ut Amos armentarius, sed nobiliter instructus atque urbanus fuit. » *In lib. I Reg.*, v, 30, t. LXXIX, col. 356.

(3) On peut voir, dans le *Correspondant* du 25 février 1869, la belle

3° On doit tirer une conclusion semblable de *la diversité des narrations* du même fait. Le Nouveau Testament rapporte, en quatre endroits différents, et de quatre manières différentes, les paroles de la consécration du calice à la dernière Cène, Matth., xxvi, 28; Marc, xiv, 24; Luc, xxii, 20; I Cor., xi, 25. Si Dieu avait inspiré verbalement les écrivains du Nouveau Testament, il semble qu'ils auraient tous rapporté exactement les mêmes paroles, comme Jésus-Christ les avait prononcées, puisqu'il ne les avait prononcées qu'une fois.

La Sainte Écriture nous offre plusieurs autres exemples analogues. Dans l'Ancien Testament, l'auteur du second livre des Machabées date tous les événements d'un an plus tard que l'auteur du premier livre, n° 583. Cette différence provient de ce que les deux écrivains ne font pas partir du même point le commencement de l'ère des Séleucides, dont ils se servent. Ce n'est pas une erreur, mais c'est une preuve de la liberté des écrivains dans le choix de ces choses qui sont en elles-mêmes indifférentes.

Les auteurs du Nouveau Testament rapportent assez souvent les paroles de l'Ancien, non pas littéralement, mais seulement quant au sens. *Hoc in omnibus pene testimoniis, quæ de veteribus libris in Novo assumpta sunt Testamento, observare debemus*, dit S. Jérôme (1) *quod memoriæ crediderint Evangelistæ vel Apostoli; et tantum sensu explicato, sæpe ordinem commutaverint, nonnunquam vel detraxerint verba vel addiderint*. Il semble qu'ils auraient dû rapporter les paroles elles-mêmes, si les paroles avaient été dictées, pour ainsi dire, une à une par le Saint Esprit.

On ne s'expliquerait pas non plus, en admettant l'inspiration verbale, comment des parties de la Bible, répétées en des endroits différents, par exemple, certains Psaumes qui se trouvent répétés dans le Psautier et dans les livres des Rois

page de M. l'abbé Volland sur le caractère personnel des écrivains sacrés, d'après une leçon posthume : *Droits et devoirs de la critique envers la Bible*, p. 683-685.

(1) *Comment. in Epist. ad Gal.*, l. I, in III, 9, t. xxvi, col. 353-354.

ou des Paralipomènes, ou en des parties différentes du Psautier même, ont, dans le texte hébreu, des mots changés. Ainsi le Ps. xiii et le Ps. liii (hébreu, xiv et liii) sont identiques, à part quelques expressions, etc.

4° Les écrivains sacrés nous insinuent eux-mêmes qu'ils n'ont pas reçu l'inspiration verbale, puisqu'ils nous apprennent qu'ils ont dû faire des recherches et des efforts pour la composition de leurs livres. *Et nobis quidem ipsis qui hoc opus breviandi causa* (dit l'auteur du 2° livre des Machabées qui abrège Jason), *suscepimus non facilem laborem, imo vero negotium plenum vigiliarum et sudoris assumpsimus*. II Mac., II, 27; voir aussi II, 24. Au ch. xv, 39, il s'attribue plus clairement encore, s'il est possible, le style et le langage comme l'érudition. *Ego quoque in his faciam finem sermonis. Et si quidem bene et ut historiæ competit, hoc et ipse velim; sin autem minus digne, concedendum est mihi*. Le texte grec original est encore plus expressif : *εἰ δὲ εὐτελῶς καὶ μετρίως, τοῦτο ἐπιχρῶν ἦν μοι*; c'est-à-dire : *sin autem tenuiter et mediocriter, tantum assequi potui* (1).

5° Tous ceux qui ne peuvent lire la parole de Dieu dans l'original, n'auraient pas la vraie parole de Dieu, dans le sens strict, ou du moins l'inspiration ne serait pas aussi complète dans les versions, si l'on admet l'inspiration verbale, parce que toute traduction est nécessairement, jusqu'à un certain point, une interprétation et ne rend que le sens général des pensées. Il est néanmoins certain que l'Église a la vraie parole de Dieu dans la Vulgate, quoiqu'elle n'ait pas les mots mêmes de l'original. L'inspiration réside donc dans les pensées, non dans les mots, et la révélation est, par la Vulgate, le patrimoine de toute l'Église, au lieu d'être le privilège de quelques hébraïsants. C'est parce qu'ils s'étaient fait une idée exagérée de l'inspiration que les anciens protestants ne s'en rapportaient qu'au texte hébreu.

6° L'opinion commune des théologiens est que l'inspiration

(1) Voir Patrizi, *De Scripturis divinis*, § 4; Libermann, *Institut. theol., Demonstr. cath.*, p. 2^a, c. 1, art. I, § II, prop. 2^a. Cf. la Préface de l'Évangile de S. Luc, I, 2, 3; Joa., XIX, 35; I Joa., I, 1.

des écrivains sacrés n'a pas été verbale (1). Billuart et Calmet ont dit le contraire, au moins pour les anciens écrivains ecclésiastiques et les anciens théologiens; mais comme les Pères n'avaient pas examiné d'ordinaire la question *ex professo*, ils en ont parlé ou bien d'une manière oratoire, ou bien sans faire les distinctions nécessaires. Lorsqu'ils ont eu l'occasion de distinguer, ils ont restreint l'inspiration au sens et ne l'ont pas étendue aux mots. Ainsi S. Jean Chrysostome dit : *Cum clamantem (Paulum) audis ac dicentem : Ecce ego Paulus dico vobis, quoniam si circumcidamini, Christus vobis nihil proderit (Gal., v, 2), solam VOGEM Pauli esse puta, SENSUM autem et DOGMA Christi esse a quo intus docetur* (2). La doctrine de S. Thomas est au fond celle que nous avons exposée : *Paulus et alii Apostoli fuerunt instructi divinitus*, dit-il, *in linguis omnium gentium, quantum requirebatur ad fidei doctrinam; sed quantum ad quædam quæ supperadduntur humana arte ad ornatum et elegantiam locutionis, Apostolus instructus erat (scientia acquisita) in propria lingua, non autem in aliena* (2^a 2^e, q. 176, a. 1, ad 1.) *Sermo est*, dit là-dessus le cardinal Franzelin (*De Trad. et Script.* p. 308), *ut patet, de elocutione et stylo in Epistolis inspiratis*. D'où S. Paul disait, II Cor., XI, 6, qu'il était *ἰδιώτης τῶ λόγῳ, ἀλλ' οὐ τῆ γνώσει, nam etsi imperitus sermone sed non scientia*. Le cardinal Franzelin (ib. p. 305), dit en parlant des scholastiques : *Fatentur sufficere ut scriptor in verbis eligendis per assistentiam Spiritus Sancti ab omni errore præservetur* (3).

(1) Libermann; Lamy, *Introductio*, t. I, p. 32; Bergier, *Dictionnaire de Théologie*, art. *Inspiration*.

(2) *Contra Judæos*, II, 1, t. XLVIII, col. 858. La manière dont S. Jean Chrysostome explique les divergences des quatre Évangélistes prouve d'une manière palpable que ce saint docteur n'admettait pas l'inspiration verbale. Voir son homélie préliminaire sur S. Matthieu, t. LVII, col. 16; Alzog, *Patrologie, Bibliothèque théologique du XIX^e siècle*, 1877, p. 405.

(3) Ita Suarez, *De Fide*, disput. v, sect. 3, nos 4-5. Voir S. Agobard de Lyon, *Contra Fredegisum*, nos 12-13, t. CIV, col. 165-168. S. Agobard reproche à Frédégise d'admettre l'inspiration verbale : « Apparet in his verbis vestris, lui dit-il, quod ita sentiatis de prophetis et apostolis, ut non solum sensum prædicationis, et modos vel argumenta dictionum

16. — Conséquences de la doctrine de l'inspiration non verbale.

Il faut conclure de tout ce que nous venons de dire que toutes les fois que l'expression ne détermine pas nécessairement le sens de la phrase, elle n'est pas directement inspirée, et que ce n'est pas Dieu lui-même qui a fait employer tel mot synonyme au lieu de tel autre, par exemple, *audite*, au lieu de *attendite*, quand le sens reste le même; à plus forte raison ne peut-on pas tirer des mots bibliques des conséquences qui n'en découlent pas nécessairement. On ne doit pas regarder, par exemple, comme une vérité révélée, que la cigogne est *tendre* ou *pieuse* pour ses petits, parce que l'Écriture le nomme *khasidâh*, (*pullorum*) *amans*, Job, xxxix, 13. L'auteur sacré a employé le mot usité en Palestine pour désigner la cigogne, sans que Dieu se soit prononcé pour cela sur la vérité de l'étymologie. On ne peut pas dire davantage que le siège de la stupidité est dans les reins, parce que la langue hébraïque se sert du mot *késet*, *reins*, pour désigner la stupidité, la folie etc. (1). Encore moins l'Europe est-elle une île, parce que la Bible hébraïque appelle *'iyim*, *îles*, tous les pays situés à l'occident de la Palestine. Les anciens commentateurs grecs et latins, d'après lesquels la Bible enseigne que le firmament est un corps *solide*, parce que les Septante l'appellent *στερέωμα*, et la traduction latine, *firmamentum*, ont donc attaché à l'étymologie de ces mots une valeur qu'elle n'a pas.

17. — Cas où il faut admettre l'inspiration verbale.

L'expression peut être cependant directement ou indirectement inspirée par Dieu, lorsqu'elle est essentielle pour le sens, pour le dogme ou la vérité à enseigner. C'est ce qui arrive dans deux cas principaux :

Spiritus Sanctus eis inspiraverit, sed etiam ipsa corporalia verba extrinsecus in ora illorum ipse formaverit. Quod si ita sentitis, quanta absurditas sequetur quis dinumerare poterit? » Col. 166. Voir tout ce passage.

(1) Eccl., VII, 25 (Vulgate, 26); Ps. XLIX, 14. La Vulgate traduit en cet endroit, Ps. XLVIII, 14, *késet* par *scandalum*.